

Procès Verbal

Du Conseil Municipal

Séance Du 24 Février 2010

Date de convocation : 16 février 2010

Date d'affichage : 16 février 2010

Le vingt quatre février deux mil dix à 20.15 heures , le Conseil Municipal de la commune de Clérieux (Drôme), s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, maire.

Présents : Mmes et Mrs LARUE Fabrice- LABLANQUI Jean-Marie- MANEVAL Frédéric- BOISSIEUX Thierry- RIMET Yves- MARION Irène- FRACHISSE Renée- GALPIN Christelle- BETON Brigitte- WOZNIAK Jean-Marie- AUROUX François- GIROT Dominique- GRACIANO Manu- SILVESTRE Rachel- BARRE Damien (à partir de 20.45 heures)- ANGE Josiane (à partir de 22.10 heures).

Absentes excusées: Mmes MARTINOT Séverine- BOREL Catherine-

Absent non excusé : Mr MICHELON Sébastien.

Procurations: Mme MARTINOT Séverine à Mme GALPIN Christelle- Mr BARRE Damien à Mr AUROUX François.

Mr LABLANQUI Jean-Marie a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation procès verbal en date du 20 janvier 2010.
- Etude d'aléas de la motte castrale: demande de subvention au Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs.
Demande de subvention au FEDER.
- SIEV: assainissement: fixation des nouveaux tarifs.
- Taxe raccordement au réseau d'assainissement.
- SITARP: Syndicat Mixte Romans Valence Déplacements.
- MFR de Montluel: demande de subvention.
- « Touche pas à ma commune »: motion de soutien.
- Rénovation du « poilu »du monument aux morts: demande de subvention.
- Plan communal de sauvegarde: validation.
- Elections régionales des 14 et 21 mars 2010: organisation des tours de garde.
- Droit préemption urbain.
- Questions diverses.

Le maire demande l'autorisation de rajouter 1 point à cet ordre du jour:

- Participation communale au chantier de Jeunesse et Reconstruction.

Voté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES VERBAL EN DATE DU 20 JANVIER 2010.

Jean-Marie WOZNIAK signale que la CCPR est intervenue auprès de MCM en zone artisanale nord au sujet du brûlage des déchets. Elle a adressé un courrier qui reste sans effet sur l'artisan. La mairie réclamera une copie de ce courrier.

Ce procès verbal, après lecture par le maire, est voté à l'unanimité.

ETUDE D'ALEAS DE LA MOTTE CASTRALE: DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS; DEMANDE DE SUBVENTION AU FEDER.

Le maire rappelle que, suite aux éboulements survenus dans la nuit du 7 au 8 février 2009 dans la rue des Remparts, la commune a décidé de réaliser une étude d'aléas.

Le conseil municipal, par délibération du 16 décembre 2009, a retenu le bureau d'études ALP'GEORISQUES pour assister le maître d'ouvrage dans l'élaboration de cette étude. Le coût de cette mission est de 6130 € HT.

Il propose de solliciter des subventions au titre du FPRNM (Fonds Prévention Risques Naturels Majeurs) au taux de 30%, au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) – mesure 13.4 – au taux de 50%

Voté à l'unanimité.

SIEV: ASSAINISSEMENT: FIXATION DES NOUVEAUX TARIFS.

Le maire présente un tableau de simulations faites sur la base d'une augmentation de 1%, 2%, en prenant en compte une consommation annuelle moyenne de 120 m³, chiffres de 2009: 652 foyers raccordés, 61 246 m³ de volume.

François AUROUX: la station d'épuration de Romans est amenée à améliorer son fonctionnement car les normes changent. Chaque fois, Clérieux participe aux frais. Il faut augmenter un peu.

Rachel SILVESTRE propose d'augmenter d'un euro l'abonnement, de 2% la consommation.

Dominique GIROT: demande quelles sont les dépenses en face?

Le maire explique que dans le cadre du Comité de Rivière, des contrats seront passés avec les entreprises.

Le conseil, à l'unanimité, vote les tarifs suivants qui seront applicables d'avril 2010 à mars 2011:

abonnement mensuel: 1,83 € ht soit 22 euros ht annuellement.

Consommation: 0,82 € ht le m³.

TAXE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT.

Les tarifs en cours n'ont pas été modifiés depuis de nombreuses années.

Une enquête a été faite sur les tarifs appliqués par les autres communes.

Il faut profiter du peu de permis de construire en cours pendant la période révision du PLU pour les réviser.

Jean-Marie WOZNIAK demande quelles sont les bases de calcul?

François AUROUX répond que la législation prévoit 75% du montant des travaux.

Le maire insiste sur la nécessité d'avoir 3 tarifs différenciés selon les cas: constructions neuves, maisons existantes, logement dans un immeuble.

Dominique GIROT: demande l'évolution du coût des installations.

Jean-Marie LABLANQUI annonce la réunion du SPANC à Clérieux le 9 mars prochain. Il estime que de nombreuses installations ne sont plus aux normes.

Christelle GALPIN demande si on peu imposer aux personnes concernées de faire les travaux. Elle constate une disparité entre le collectif (où des obligations s'imposent) et le non collectif.

Jean-Marie LABLANQUI: la compétence du maire en matière de police de l'eau a été déléguée au SPANC.

François AUROUX: la station de Romans épure à concurrence de 95%, un assainissement autonome à 30%.

Le conseil municipal, à la majorité, (une abstention) fixe le montant des taxes de raccordement au réseau d'assainissement ainsi:

taxe de raccordement pour une maison neuve: 2200 €TTC

taxe de raccordement pour une maison existante: 1000 € TTC

taxe de raccordement pour un logement dans un immeuble neuf: 1300 € TTC

SITARP: SYNDICAT MIXTE ROMANS VALENCE DEPLACEMENTS.

Il s'agit, ce soir, de délibérer pour approuver et demander la création du Syndicat Mixte de Déplacements et donner mandat à la communauté d'agglomérations Valence Agglo Sud Rhône Alpes pour solliciter les représentants de l'Etat en vue de la constitution du Syndicat mixte de déplacements urbains et de son périmètre de transports urbains.

Le vote, prévu pour la dernière séance, avait été reporté à ce jour car les élus avaient souhaité débattre et poser des questions.

Le maire donne lecture du projet de délibération transmis par le SITARP et reprend l'historique de la démarche.

Il rappelle que Clérieux s'était prononcé sur le principe du scénario 2.

Le directeur du Syndicat a apporté les explications nécessaires.

(Mme ANGE arrive à 22 heures10).

Rachel SILVESTRE fait remarquer qu'il n'a pas été fait d'étude sur Clérieux. Sur quoi se base-t-on?

Le maire répond que l'étude va se faire

L'institution de la taxe « versement transport » perçue auprès de tous les employeurs privés comme publics de plus de 9 salariés va s'appliquer à la mairie (1,2 % des salaires bruts).

Il faudra être très vigilants sur les dépenses de fonctionnement.

Voté à la majorité: 15 pour-2 abstentions.

Désignation d'un délégué:

Il s'agit d'un délégué titulaire qui sera seul à représenter la commune (pas de suppléant).

Jean-Marie LABLANQUI est désigné à la majorité (1 contre).

MFR DE MONTLUEL: DEMANDE DE SUBVENTION.

La Maison Familiale Rurale de Montluel (Ain) sollicite l'attribution d'une subvention de participation au fonctionnement de l'établissement qui scolarise un jeune domicilié à Clérieux. Les adjoints ont donné un avis défavorable à cette demande.

Refusé à l'unanimité

TOUCHE PAS A MA COMMUNE: MOTION DE SOUTIEN.

Rapporteur: Brigitte BETON.

Les élus prennent connaissance d'un courrier adressé par le collectif « Touche pas à ma Commune qui s'insurge contre le projet de loi de réforme des collectivités territoriales qui menace l'avenir des petites et moyennes communes de France.

Le collectif propose de signer une pétition qui demande que la loi:

ne modifie pas le régime électoral des communes de moins de 3500 habitants et des instances intercommunales;

renonce à toutes les dispositions qui se situent dans la perspective de la suppression à terme des petites communes.

Les conseillers engagent une discussion Certains émettent des réserves sur ce type d'initiatives, sur les buts véritablement recherchés.

A la majorité, le conseil refuse de s'associer à cette démarche (5 pour- 2 abstentions-10 contre).

RENOVATION DU POILU DU MONUMENT AUX MORTS: DEMANDE DE SUBVENTION.

Rapporteur: François AUROUX.

Il a fallu de toute urgence procéder à l'enlèvement du « Poilu » posé sur le monument aux morts. En effet, la statue de bronze, rouillée à l'intérieur, posait des problèmes de sécurité car elle menaçait de tomber à tout moment.

Elle a été transportée à l'Atelier François BRONZE à Avignon. Le coût estimatif des travaux est de 15 000 euros. Des représentants du Souvenir Français sont venus Leur association apportera une aide à la commune.

On recherchera d'autres financements pour atténuer le coût.

Damien BARRE: il faudrait peut-être déplacer le monument en vue du futur aménagement de la place.

Voté à l'unanimité.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE: VALIDATION.

Rapporteur: Manu GRACIANO.

Le Plan Communal de Sauvegarde présenté au cours d'un précédent conseil doit faire l'objet d'une validation par le conseil municipal, entériné par arrêté municipal puis transmis à la Préfecture.

Voté à l'unanimité.

ELECTIONS REGIONALES DES 14 ET 21 MARS 2010: ORGANISATION DES TOURS DE GARDE.

Dimanche 14 mars 2010:

Bureau 1:

de 8 à 13 heures: François AUROUX, Damien BARRE, Irène MARION.

De 13 à 18 heures: Brigitte BETON, Jean-Marie WOZNIAK, Manu GRACIANO.

Bureau 2:

de 8 à 13 heures: Jean-Marie LABLANQUI, Yves RIMET, Dominique GIROT.

de 13 à 18 heures: Frédéric MANEVAL, Renée FRACHISSE, Thierry BOISSIEUX.

Dimanche 21 mars 2010:

Bureau 1:

de 8 à 13 heures: François AUROUX, Dominique GIROT, Damien BARRE.

De 13 à 18 heures: Fabrice LARUE, Rachel SILVESTRE, Jean-Marie WOZNIAK.

Bureau 2:

de 8 à 13 heures: Jean-Marie LABLANQUI, Brigitte BETON, Renée FRACHISSE.

de 13 à 18 heures: Manu GRACIANO, Frédéric MANEVAL, Thierry BOISSIEUX.

CHANTIER JEUNESSE ET RECONSTRUCTION ETE 2010.

Rapporteur François AUROUX:

Le chantier international va se dérouler du 20 juin au 10 juillet 2010.

Suite au désengagement de Jeunesse et Sports, il appartient à la commune de fixer le montant de sa participation financière.

Le conseil, à l'unanimité, vote la somme de 2300 euros.

QUESTIONS DIVERSES.

Josiane ANGE: plan climat énergie: distribue le programme de formation 2010 des élus.

Christelle GALPIN: est-il possible de reboiser le terrain ex Solia au quartier les Sables pour éviter les problèmes de ruissellement des eaux.

Réponse: la commune ne peut pas intervenir dans une propriété privée. Le propriétaire a procédé à des aménagements: bassins, dessableur.

Damien BARRE remercie l'Amicale des Pompiers pour la manifestation de la Sainte Barbe.

Christelle GALPIN: pose le problème de l'implantation de l'abri bus quartier les Greniers.

Signale des ornières dans la voirie du lotissement les Robines.

Fabrice LARUE: a porté plainte pour des dégradations commises dans les vestiaires sportifs.

Un témoin avait assisté à la scène et donné le nom des délinquants (un majeur, 3 mineurs)

Les dégâts ont été chiffrés et seront transmis à la gendarmerie.

Autre dossier en cours: un mobil'home est implanté au quartier les Foulons en zone non constructible et inondable. La mairie a entamé des démarches pour expulser la famille concernée. Celle-ci a écrit au Préfet pour accuser la commune de persécution. La procédure poursuit son cours.

Le conseil municipal de jeunes doit visiter la Gendarmerie.

SPANC: réunion de présentation le 9 mars 2010 à 18 heures 30 salles des fêtes.

Opération « Coeur de Village » l'enquête publique va commencer. Le commissaire enquêteur assurera des permanences le mercredi 17 mars de 14 à 17 heures, le mercredi 31 mars de 14 à 16 heures, le mercredi 7 avril de 14 à 17 heures.

Police municipale: le SIPR Chalon-Herbasse va recruter deux agents: un policier municipal à temps complet. Il s'agit d'une personne qui a une bonne expérience et a l'habitude de travailler seul. Une policière à temps incomplet (20 heures). Dispose d'un grand sens du dialogue et de la médiation.

Il a été décidé de louer un véhicule plutôt que de procéder à un achat.

CCPR: suite à l'adhésion de Génissieux, la CCPR comporte maintenant 21 communes et dépasse le cap de 50 000 habitants. Chaque commune va devoir délibérer. En septembre, la CCPR se transformera en Communauté d'Agglomération.

Le 29 mai 2010: les élus sont tous invités à un séminaire.

Jean-Marie LABLANQUI explique qu'il y aura un autre vote pour choisir les compétences de la Communauté d'Agglo.

Préparation du budget primitif 2010: conseil privé le 24 mars. Vote le 31 mars.

Fabrice LARUE : suspicion de fuite de pétrole au quartier les Voleyses : ce qui a entraîné le déploiement de nombreux services de secours. On peut noter un manque d'efficacité et d'organisation. A signaler.

François AUROUX: l'association du Patrimoine a adressé un courrier pour dénoncer l'abattage du platane devant la poste. HPR n'a pas demandé d' autorisation. Aucun élu n'est au courant et ne peut répondre.

Jean-Marie LABLANQUI fait remarquer que cet arbre était placé dans le domaine privé et que la commune n'a pas à intervenir.

A l'avenir, il faudra être vigilant et discuter avant de prendre de telles décisions.

Irène MARION: peut-on rénover la façade de la Poste?

Jean-Marie WOZNIAK : conserve t-on le muret?

François AUROUX attire l'attention sur la situation de Jean-Claude MARTIN, garagiste. Celui-ci va devoir fermer sa station service fin juin car la nouvelle réglementation impose des travaux qu'il ne peut pas financer.

Comment la commune pourrait-elle apporter une aide? Il fait chercher des financements (voir avec RBE).

C'est la dernière station dans un périmètre relativement important.

On adressera un courrier à l'association des Maires Ruraux pour dénoncer la disparition, une fois de plus, d'un service de proximité.

Jean-Marie LABLANQUI: Rovaltain: débat d'orientation budgétaire pour le nouveau syndicat.

Frédéric MANEVAL: le CAUE présentera son étude des bâtiments communaux au conseil du mois d'avril.

Ce jour là on pourra également parler du projet de réforme des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.